



# VIVRE ENSEMBLE

**Dossier: engagement et solidarité  
Asile et humour  
Passeurs de migrants : tous criminels?**

BULLETIN DE LIAISON POUR LA DÉFENSE DU DROIT D'ASILE

VE 157 / avril 2016

<b>MOBILISATION</b>	<b>2-3</b>
Un village - une famille: 16'000 réfugiés pourraient trouver une place d'accueil en Suisse	
<b>MEYRIN</b>	<b>4-5</b>
Un accueil digne, cela se prépare !	
<b>NEUCHÂTEL</b>	<b>6-7</b>
Les initiatives solidaires fleurissent dans le canton	
L'engagement, un être utile au monde	
<b>TÉMOIGNAGE</b>	<b>8-9</b>
Reliance. Prendre un enfant par la main...	
<b>INTÉGRATION</b>	<b>10-11</b>
Des réfugiés-auditeurs à l'Université de Genève.	
La vie devant soi	
<b>HUMEUR</b>	<b>12</b>
Renvois Dublin : "Hongrie" d'impatience	
<b>CHRONIQUE &gt;&gt; SAHARA OCCIDENTAL</b>	<b>13-15</b>
Les réfugiés oubliés	
<b>RÉFLEXION</b>	<b>18-23</b>
Asile et humour, <i>par Pierre Bühler</i>	
<b>DU CÔTÉ DU COMPTOIR DES MÉDIAS</b>	<b>24-25</b>
Rencontres de rédaction, décryptages et autres infos	
<b>DÉCRYPTAGE</b>	<b>26-28</b>
Passeurs de migrants: tous criminels?	
<b>STATISTIQUES</b>	<b>32</b>
Brochure sur les préjugés sur l'asile et statistiques 2015: une analyse toujours pertinente	

# SOMMAIRE

La photo de couverture ainsi que de nombreuses illustrations publiées dans cette édition ont été réalisées par Sham Alkhatib pour Vivre Ensemble. Nous avions rencontré Sham dans le cadre de la projection de courts-métrages "Les réfugiés syriens se racontent", que nous avions organisée en mai 2015. Cette jeune artiste de 19 ans, coachée par le photographe Alberto Campi, est arrivée de Syrie en 2014 avec sa famille. Elle habite à Versoix.

# EDITORIAL

## UNE AUTRE RÉPONSE

On aurait pu croire à un élan éphémère de solidarité, né d'images chargées émotionnellement que d'autres instantanés auraient tôt fait de remplacer.

Mais c'était plus profond que cela. Aux discours de haine et de rejet, aux réflexes de peurs assourdissant toute autre forme d'opinion, l'affirmation d'une volonté d'accueil émanant de particuliers, de gens ordinaires n'ayant jamais milité, a émergé et occupé le terrain local.

Dans les réunions communales annonçant l'ouverture de lieux d'hébergement, des groupes d'habitants sont venus non pas fustiger les autorités et appeler au tout sécuritaire, mais avec des propositions d'aide, d'idées, d'envies que l'accueil se passe le mieux possible.

Elles ont donné un nouveau signal à certains responsables politiques jusqu'ici tétanisés par la peur de perdre de futures échéances électorales avec un discours trop ouvert sur l'autre, sur l'étranger.

Alors oui, les attentats de Paris et les événements de Cologne ont plombé l'ambiance et la récupération politique n'y a pas manqué. Mais sur le terrain, le premier pas avait été franchi, timidement. Et les autres se sont enchaînés, plus naturellement.

A la lecture des témoignages de citoyennes ou de citoyens qui ont décidé de s'engager, il est frappant de voir combien le passage à l'acte a été réfléchi, parfois discuté en famille (p. 2 et VE 156).

C'est cette autre réponse à la crise des politiques migratoires que nous avions envie de donner à voir dans cette édition.

Des mains tendues qui font et qui feront toute la différence, aujourd'hui et demain.

Des portes ouvertes, et non ces barbelés derrière lesquels sont maintenus des hommes, des femmes, des enfants sans aucune perspective, qui sont autant d'outrages à notre propre humanité. Se défausser sur l'épouvantail du passeur n'est qu'une façon, pour les gouvernements européens, de se donner bonne conscience (p. 26). Ou de justifier le marchandage auquel ils se livrent avec le gouvernement d'Erdogan – on vous prend un réfugié contre un migrant renvoyé depuis l'Europe.

Aujourd'hui, en Suisse, sous l'impulsion de la société civile, des communes font le pari du changement d'attitude. Elles se positionnent du côté de l'ouverture, anticipant l'arrivée de réfugiés. Elles ont choisi de regarder les choses en face et d'en assumer les conséquences : les personnes fuyant la guerre vont venir dans nos contrées parce que la paix, la stabilité et la sécurité y règnent. Et nous avons la responsabilité et la capacité non seulement de les protéger, mais aussi de leur offrir les conditions nécessaires pour retrouver une place dans le monde. Une place qui se construit d'abord par le lien social, la dignité et le respect.

La société civile a contribué à montrer, le 28 février dernier, que l'UDC n'avait pas le monopole du « peuple » dans le débat sur les étrangers. Dans un combat où les autres grands partis traditionnels étaient partis résignés et avec peu de moyens, elle a montré que la mobilisation peut payer.

Le combat est loin d'être gagné. Les écueils sont nombreux, au premier rang duquel l'indifférence ou la peur induite par les discours haineux. Mais il est possible.

SOPHIE MALKA

# MOBILISATION

UN VILLAGE - UNE FAMILLE, L'ÉQUATION PRAGMATIQUE ET SOLIDAIRE

## ENTREZ DANS LA DANSE !

Le village de Giez accueille depuis bientôt quatre mois une famille de cinq réfugiés. Des réfugiés désirés. La démarche est suffisamment remarquable pour qu'un certain élan médiatique lui ait fait écho, que le Conseil d'Etat vaudois l'ait saluée, et qu'une vingtaine de communes se soient d'ores et déjà lancées dans des projets similaires. Nous donnons la parole au président de l'association née de cette démarche, Nicolas Rouge, qui raconte la genèse du projet.



Une famille de 5 personnes dans un village de 400 personnes? C'est à peine 1% de la population de la bourgade, relève Nicolas Rouge, qui appelle d'autres communes à suivre la démarche.

Notre projet est une réponse citoyenne, apolitique, responsable et solidaire à des situations humaines souvent dramatiques.

Notre but est de mettre un logement à disposition d'une famille de réfugiés et de l'accompagner dans son intégration selon le principe du respect et de la solidarité. Par solidarité, nous aimerais que notre projet soit repris par d'autres communes dans toute la Suisse. L'exode vers l'Europe nous accompagnera

pendant longtemps et nous ne pouvons rester inactifs et sans voix.

Qu'ils fuient l'horreur syrienne ou irakienne, la misère des camps, la guerre civile, la tyrannie d'un dictateur ou les exactions de factions sanguinaires et fanatiques, les réfugiés sont d'abord des êtres humains auxquels sont déniés les droits les plus fondamentaux. Ne fermons pas les yeux face à un bouleversement qui marquera l'histoire de notre siècle.

Après avoir vu à la télévision et dans les journaux ces images terribles d'hommes, de femmes, d'enfants bravant la mer déchainée et les routes détrempées, nous en avons beaucoup parlé dans le cadre de notre famille. Il n'était tout simplement pas possible de rester à ne rien faire. Et ainsi est née l'idée, le projet, d'accueillir une famille de réfugiés dans notre village de Giez.

Quelques jours après en avoir parlé en famille, j'ai présenté le projet en séance de municipalité et celui-ci a tout de suite ravi notre Syndic et l'ensemble de mes collègues. Notre Syndic a proposé de mettre son appartement inoccupé à disposition de cette famille de réfugiés. L'idée s'est propagée sur les ondes de la RSR le matin du 16 septembre dernier, puis le lendemain dans le *24 Heures* ainsi que dans les journaux régionaux.

### JUSQU'À 16'000 RÉFUGIÉS POTENTIELS

On dénombre 2324 communes en Suisse. Si l'on compte les villages et petites villes, il y en a entre 4000 et 5000 (4'168 no postaux). En se basant sur un chiffre de 4000 villages et en considérant que chacun d'entre eux peut accueillir une famille de quatre personnes, le potentiel d'accueil est de 16'000 réfugiés.

Un village, c'est une grande famille qui sera plus à même d'entourer et de veiller à une bonne intégration de ces personnes une fois arrivées. Savoir écouter, partager des moments de convivialité durant un repas, échanger un sourire, de la compassion et de la fraternité. Avoir un comportement simple et chaleureux afin de dire avec le cœur: Bienvenue en Suisse!

Afin de gérer au mieux l'arrivée de la famille, nous avons créé une association avec des structures bien définies, pour canaliser le travail de chacun. En effet, il est important de coordonner les dons, l'aide et les activités afin de ne pas «étouffer» la famille arrivée.

Du 24 octobre au 3 décembre 2015 nous avons rénové l'appartement du Syndic

Cruchet. Entourés de professionnels, de nombreux volontaires de l'association sont venus travailler durant 6 semaines. Arracher les tapisseries, enlever les boiseries, les vieux plafonds, les vieilles conduites trouées, la cuisine délabrée. De nombreuses personnes acquises à notre projet nous ont offert des meubles, de la vaisselle, des habits, des jouets pour les enfants.

### ACCOMPAGNER LES PREMIERS PAS

Enfin, le vendredi 4 décembre, la famille est arrivée à Giez. Les parents syriens sont accompagnés d'un bébé d'une année, d'une petite fille de 4 ans et d'un garçon de 6 ans. Cette famille a quitté la région d'Alep et est en Suisse depuis quelques semaines afin de trouver refuge et sécurité. L'aîné de la famille et sa petite sœur ont tout de suite joué avec les peluches et jouets déposés dans leur chambre. Le petit dernier a pris possession de son «corridor» et y gambade en poussant des cris de joie; il vient de faire ses premiers pas.

Nous échangeons quelques mots en anglais et souvent nous nous exprimons par des signes; c'est un bon début! Très émus par une telle amitié et fraternité, les parents remercient tous ceux qui ont participé à cette merveilleuse démarche citoyenne.

Avec l'arrivée de la famille, le projet se poursuit. Notre rôle est de les accompagner dans leur quotidien afin de favoriser leur compréhension de notre culture. D'un tel échange découlera une intégration sociale et professionnelle plus rapide et dans les meilleures conditions possibles.

Par solidarité, nous aimerais de tout cœur que notre projet soit repris par d'autres communes dans toute la Suisse, et que des collaborations «Privés – Public» se développent dans de nombreux villages.

### NICOLAS ROUGE

Pour suivre le projet et visionner de nombreuses photos, rendez-vous sur le site internet [www.unvillage-unefamille.ch](http://www.unvillage-unefamille.ch) ainsi que sur leur page Facebook!

# MEYRIN

## Un accueil digne, cela se prépare !

Les autorités communales voulaient accueillir des réfugiés dignement, en surface, sur le site de la caserne inoccupée de Mategnin. Le Département fédéral de la défense, apparemment opposé à tout aménagement dans ce sens, y a opposé son veto. Meyrin a donc dû se résigner à ouvrir un lieu en sous-sol: l'abri PC au nom évocateur de « Bellavista » (sic !) devrait héberger une cinquantaine de demandeurs d'asile début avril. A défaut de pouvoir leur offrir un lit sur terre, les autorités communales ont décidé de prendre les devants et de se préparer à leur offrir un accueil digne et humain, en activant le réseau associatif, culturel, les Eglises et la société civile. C'est ainsi qu'est née la Coordination asile Meyrin.

En poussant la porte de la Maison citoyenne de Meyrin, on découvre un petit univers coloré et chaleureux. C'est ici que peuvent se retrouver les habitants du quartier pour un moment d'échange ou l'utilisation du local informatique. C'est aussi ici que l'on apprend, autour d'un café, les idées nées pour accueillir les exilé.e.s.

### UN PARI SUR L'AVENIR...

Grâce à une permanence municipale tenue depuis décembre chaque mercredi matin, les membres de la Coordination asile Meyrin ont pu proposer et trouver du soutien pour leurs projets d'accueil en faveur des nouveaux arrivants. Plusieurs d'entre eux se sont ainsi concrétisés.

**Le Théâtre du Forum Meyrin** propose de préparer dans ses locaux des repas chauds, sur la base de produits locaux, et d'accueillir les habitants de l'abri à midi les jours de semaine. Evitant ainsi la livraison de plateaux tout prêts, l'idée est d'offrir aux demandeurs d'asile des repas hors du bunker.

Cela permettra de renouveler les synergies et de s'inscrire dans une optique participative où des recettes et des pratiques s'échangeront. (lire ci-contre)

**La Bourse aux vêtements** de Meyrin: l'association des habitants de la Ville de Meyrin (AHVM) qui organise la vente de vêtements de seconde main entre les habitants de la commune, propose d'ouvrir gratuitement ses portes aux requérants. L'appel au don d'habits et de chaussures a déjà été entendu par les résident.e.s, qui continuent d'en apporter. Les biens reçus ont déjà été triés. «On est prêt», nous dit la présidente de l'association.

**Interprètes:** des bénévoles, jusqu'ici actifs auprès de parents d'élèves, se sont regroupés pour proposer un service de petites traductions, en face à face ou par téléphone.

**Bénévoles:** suite à une séance d'information de la commune, des personnes motivées ont proposé leur aide. Se profilent déjà des ateliers de conversation en français, ainsi qu'un accompagnement dans les démarches quotidiennes.

### ... DÈS L'ARRIVÉE EN SUISSE

Peut-être que rien ne se passera comme prévu. Peut-être que tout sera à réinventer le moment venu. Mais ces nombreuses actions préparent le terrain et pavent la route de ces



Photo: Sham Alkhatib

résidents à venir, quel que soit leur statut, et quelle que soit la durée de leur séjour en Suisse. Deux paramètres trop souvent pris en compte dans les stratégies «d'accueil» des institutions.

L'important est ici de proposer des liens dès l'arrivée, afin d'ouvrir le champ des possibles et de développer les échanges. Ce partenariat dans la volonté d'accueillir dignement les exilé.e.s est une manière pragmatique et efficace de faire face à une situation nouvelle et d'y apporter des réponses concrètes et créatives. Et nous rappelle que l'accueil se prépare et se pense en amont, et non dans l'urgence.

**ANOUK PIRAUD**

«Tout est prêt. On les attend. On aimerait bien qu'ils arrivent!» Anne Brüschweiler, directrice du Théâtre Forum Meyrin annonce la couleur. «A partir du moment où la commune s'est mobilisée, le Forum, espace d'accueil au cœur de la cité, ne pouvait pas rester les bras croisés. L'idée d'ouvrir nos portes pour midi vient de la volonté de proposer un moment convivial, propice aux échanges et de permettre à ces personnes de profiter de la lumière du jour dont elles manqueront cruellement dans l'abri PC.

L'expérience bousculera un peu les horaires et les habitudes, mais elle s'inscrit somme toute dans la continuité des activités d'accueil et de partage qui se tiennent au Forum. Nous proposons un cadre, mais il est important qu'il reste souple et flexible, afin de laisser émerger les initiatives qui pourraient venir des réfugiés eux-mêmes. Qui sait si de nouveaux projets artistiques ne pourraient voir le jour avec les nouveaux arrivés?»

# NEUCHÂTEL

LES INITIATIVES SOLIDAIRES FLEURISSENT DANS LE CANTON

## L'ENGAGEMENT, UN ÊTRE UTILE AU MONDE

Fin 2015, le canton de Neuchâtel a fait face à une importante arrivée de personnes réfugiées. Comme partout en Suisse, des lieux d'hébergement d'urgence ont été ouverts. Et comme dans de nombreux cantons et communes helvétiques, l'arrivée de réfugiés a suscité une forte mobilisation de la société civile aux abords de ces lieux. Une mobilisation encouragée par les autorités cantonales, qui ont concocté en partenariat avec les associations de terrain, un guide pratique en vue de favoriser les engagements citoyens. ([www.ne.ch/smig](http://www.ne.ch/smig))

Parmi les actions régulières ou épisodiques, on évoquera «Tous à table» à Cernier, «Tricotparlotte» à Fontainemelon, une distribution alimentaire avec «Table suisse» à Fontainemelon et à Couvet, les accueils et animations hebdomadaires à la Jonchère, La Chaux-de-Fonds, Fontainemelon, Couvet, Perreux, Bevaix, les vestiaires, etc.

La Semaine contre le racisme, organisée par le Forum «Tous différents-Tous égaux» en collaboration avec le Service de la cohésion multiculturelle (COSM) autour du thème de l'asile a été l'occasion de manifestations de sensibilisation par différents groupements. L'association Bel Horizon, qui propose diverses activités - cyber-espace multiculturel à La Chaux-de-Fonds, «Vogue la galère» annuel et ses 250 participants, tournoi de beach soccer, théâtre, film, expo, conférences, formations, fêtes, etc.- n'a pas été en reste.

### DYNAMIQUE DE SOLIDARITÉ

Cette énumération non exhaustive montre bien la dynamique en cours : nombre de bénévoles se sont engagés auprès de divers mouvements citoyens et associations, mobilisés par le souci de «faire quelque chose».

Leurs motifs sont variés : prise de conscience de la réalité nouvelle, sensibilisation émotionnelle, réaction aux arguties de l'UDC, culpabilisation comparative entre

un «trop» et un «rien», expériences de la rencontre et de l'échange, mise à disposition de son temps et de ses compétences, acte de militance, etc.

Dans un contexte global de diminution de l'engagement associatif, il est intéressant de relever les raisons de cette présence croissante de «bonnes volontés» en ce secteur. Un volontariat qui se manifeste d'ailleurs auprès d'autres «causes» comme la distribution de surplus alimentaires, les restaurants sociaux, l'accompagnement des personnes âgées, les femmes migrantes, les personnes fragiles psychiquement, les magasins de seconde main, et d'autres projets sociaux.

### SOUCI DE L'AUTRE

Nous observons dans notre association et dans d'autres, d'une part le dynamisme de jeunes retraités qui, dans un aménagement construit de leur nouvelle liberté, accordent une partie de leur temps, parfois importante, en plus de la famille, au «souci de l'autre». Une manière pour certains aussi de prolonger une vie professionnelle inscrite sous le signe de l'enseignement, du social ou du médical.

D'autre part, nombre de personnes sans emploi, bénéficiaires ou non du soutien d'une assurance sociale, qui trouvent dans ces activités, un palliatif à leur marginalisation du marché du travail. Leur engagement leur

apporte, à défaut d'un salaire, les bénéfices induits par un emploi: motivation, positionnement social, reconnaissance, gratification, responsabilisation.

Ce type d'activité est d'ailleurs toujours mieux reconnu par les pouvoirs publics grâce à l'établissement de contrats d'insertion permettant aux bénéficiaires d'officialiser leur engagement, d'y gagner un léger plus, de leur permettre d'y revendiquer un statut, un «être utile au monde».

CHRISTIAN BEURET  
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION BEL HORIZON

## ACCUEILLIR À PROXIMITÉ DES CENTRES

Développer des lieux de rencontres et d'échanges proches des centres de premier accueil. Tel était le but du projet pilote lancé en 2012 par l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise (EREN). Objectif: faciliter le bon voisinage entre requérants d'asile et population.

Lorsque, à l'époque, s'est ouvert le centre de Perreux, les communes environnantes ont brusquement été confrontées à la réalité de l'asile. Réactions de peurs, mais aussi d'ouverture, beaucoup de personnes se montrant désireuses de manifester leur solidarité. Un mouvement qui s'est encore affirmé depuis l'aggravation de la crise de l'hospitalité.

Trouver des réponses locales, là où les gens se trouvent. Ainsi à Couvet (Val-de-Travers), Requ'EREN ouvre chaque semaine la maison de paroisse où les réfugiés peuvent se rendre à pied. Pour le Centre de Fontainemelon (Val-de-Ruz), c'est une salle de la commune qui a été mise à disposition. Et un nouveau projet se développe à Cernier, «Repas pour tous», une fois par mois, avec le souhait que les requérants participent eux-mêmes à la préparation culinaire.

Quant au centre de Perreux, la plate-forme Requer'Ensemble occupe un petit chalet non loin de là, mis à disposition par la Fondation le Goéland. Ces locaux sont ouverts deux à trois après-midis par semaine, animés par une équipe tournante de 20 à 30 bénévoles.

Multiplier les lieux de rencontres, au gré

Outre les sites de Fontainemelon et de Couvet (180 places), quatre abris PC ont été ouverts aux Hauts-Geneveys, la Tène, La Chaux-de-Fonds et Bevaix (250 places). Des familles sont logées dans des hôtels à Couvet, Malvilliers et Tête-de-Ran. Par ailleurs, un centre fédéral de 480 places à terme est prévu à Perreux et accueille, depuis plus d'une année, des personnes dépendant du centre de procédure de Vallorbe.

de l'emplacement géographique des centres, permet tant aux requérants qu'aux habitants des alentours de mieux se connaître, de vivre des moments de partage et ainsi de dépasser craintes et images toutes faites. L'accent est mis sur les activités créatrices, le développement d'un «espace du faire ensemble» (jeux, cuisine, peinture, musique,...), où chaque personne peut apporter idées et compétences. A cela s'ajoute bien sûr l'écoute des besoins individuels, la disponibilité pour conseils et diverses informations, l'accès à Internet,...

Laisser place à la spontanéité créative permet de sortir du rapport d'aide unilatéral, et pour les réfugiés, de retrouver un peu de détente, d'espace intérieur, un souffle d'air. C'est pourquoi il importe que ces lieux de rencontres soient à la fois proches des Centres mais aussi extérieurs.

Des moments de formation pour bénévoles sont régulièrement organisés, afin d'assurer une cohérence dans la manière d'intervenir (réflexions autour de la notion d'aide, d'engagement, référence à une Charte, partages autour de questions et situations très concrètes). Respect aussi d'une volonté œcuménique: l'accueillant des requérants que des bénévoles est inconditionnel, quelle que soit l'appartenance religieuse ou non des personnes; pas d'activités ecclésiales; par contre, sur demande, informations sur les différents services religieux existant et possibilités de rencontres.

DANIELLE OTHENIN-GIRARD

# RELIANCE

# PRENDRE UN

*Prendre un enfant par la main*

*Pour l'emmener vers demain,*

*Pour lui donner la confiance en son pas,*

*Prendre un enfant pour un roi.*

**Yves Duteil**

Comment ne pas chanter avec Yves Duteil, lorsque Hasan, ce garçon kurde de 10 ans, qui accuse un gros retard de développement, glisse sa main dans la mienne au hasard de nos balades au Bois de la Bâtie ou à l'aéroport ? C'est le génie de celles et ceux qui ont créé l'association Reliance à Genève que d'avoir compris qu'il ne manquait pas forcément grand chose pour permettre à ces enfants de la guerre qui peuplent nos foyers de réfugiés d'échapper à un cul de sac scolaire.

Un peu de temps, d'écoute et d'empathie suffisent parfois à faire des miracles. Et ce n'est pas pour rien que « reliance », qui repose sur la notion de lien, rime avec confiance et résilience.

## CONFiance ET RÉSILIENCE

Depuis quelques années, plusieurs dizaines de « tutorats » scolaires se sont ainsi mis en place, entre un enfant signalé par le milieu scolaire du fait de ses difficultés, et des bénévoles offrant leur temps pour accompagner celui qui leur est confié à raison de 2 à 4 heures par semaine. Aide aux devoirs scolaires, bien sûr, appui personnalisé pour combler certaines lacunes d'apprentissage, mais beaucoup plus que cela, en fait : Un lien fort avec un enfant et sa famille mis au défi de s'adapter à leur société d'accueil. Et pour ceux qui souffrent souvent d'un isolement social difficile à rompre lorsqu'on se retrouve cantonné dans un statut précaire et limité par sa méconnaissance de la langue, ce lien individualisé peut être essentiel pour se reconstruire à partir de ses propres ressources.

Pour être simple, l'idée de ces « tutorats » n'en implique pas moins un suivi et un encadrement conséquent. C'est que la mission que s'est assignée Reliance impose aussi une exigence de qualité. Filtrage des volontaires quant à leur motivation, séances régulières de formation, mise en commun des expériences dans des réunions périodiques d'intervision accompagnées par des professionnels qualifiés sont là pour garantir la bonne marche de l'association. Le fait est que sur ces bases le succès est au rendez-vous, avec des élèves initialement en difficulté qui parviennent parfois à des résultats brillants, et des jeunes qui retrouvent une motivation forte pour construire leur avenir.

Rapidement reconnue et subventionnée par le Département de l'instruction publique, Reliance est aujourd'hui fortement sollicitée pour élargir son activité, notamment auprès des mineurs et jeunes demandeurs d'asile non accompagnés, dont l'insertion sociale est un véritable défi. C'est que les autorités ont vite senti l'intérêt de cette démarche de « parrainage » individuel dans une optique d'intégration. Idéalement chaque enfant, chaque mineur gagnerait à pouvoir compter sur l'appui d'un « tuteur », mais une croissance mal contrôlée pourrait aussi mettre à mal la bonne marche de l'association, dont les responsables restent à ce jour bénévoles.

Faut-il encore le dire, ce travail d'accompagnement auprès de jeunes migrants, dont beaucoup sont appelés à vivre durablement parmi nous, a peu à voir avec du dévouement bien intentionné. Car ici, comme souvent

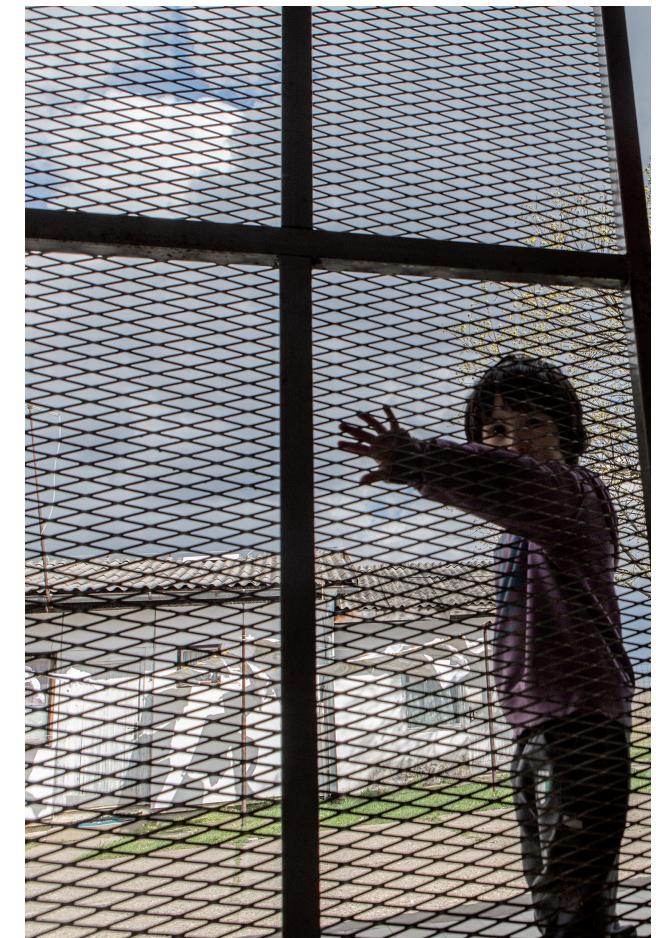
# ENFANT PAR LA MAIN

dans la vie, donner veut aussi dire recevoir. Au delà de l'engagement citoyen que représente la volonté de prendre sa part de l'accueil de réfugiés, un tutorat Reliance est en effet une activité incroyablement gratifiante sur le plan humain, une expérience concrète enrichissante dans l'approche de personnes issues d'une autre culture et une ouverture essentielle sur la réalité de l'exil avec laquelle il est grand temps que notre société apprenne à vivre.

**YVES BRUTSCH**  
**TUTEUR RELIANCE**

*Les enfants de la guerre  
Ne sont pas des enfants  
Avec leur mine fière  
Et leurs yeux trop grands  
Ils ont vu la misère  
Recouvrir leurs élans  
Et des mains étrangères  
Égorger leurs printemps  
Ces enfants sans enfance  
Sans jeunesse et sans joie  
Qui tremblaient sans défense  
De peine et de froid  
Qui défaisaient la souffrance  
Et taisaient leurs émois  
Mais vivaient d'espérance  
Sont comme toi et moi*

*Charles Aznavour*



*Photo: Alberto Campi*

# INTÉGRATION

DES RÉFUGIÉS-AUDITEURS À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

## LA VIE DEVANT SOI

Parmi les réfugiés qui vivent à Genève, un nombre important est âgé de 18 à 30 ans. Certains sont diplômés, qualifiés et expérimentés ; d'autres ont dû interrompre leurs études pour fuir. Ils sont motivés à apprendre notre langue, terminer leur formation ou obtenir une équivalence. Ils souhaitent contribuer à la société qui les a accueillis, notamment par le travail. Or à ce jour, les mesures d'intégration proposées en matière d'apprentissage du français, de reconnaissance des diplômes ou de poursuite d'une formation entamée ailleurs ne sont pas adaptées au potentiel des réfugiés qualifiés.

Ces derniers mois, la vague de solidarité qui s'est manifestée un peu partout en Europe a permis une prise de conscience et une amorce de réflexion sur les questions d'intégration et de qualification des migrants, les perçant davantage comme une chance et de véritables ressources pour nos sociétés que comme un fardeau.

Plusieurs acteurs importants ont commencé à réfléchir autrement, en partant de l'expérience des personnes, de leurs compétences et de leurs projets... Ce dont nous pouvons nous réjouir car des mesures d'intégration personnalisées et bien ciblées sont plus efficaces. A terme, ce n'est pas un coût mais un investissement qui permettra des économies plus tard pour la société d'accueil.

### UNE FENÊTRE SUR LE SAVOIR...

C'est dans ce contexte que l'Université de Genève et la Conférence universitaire des associations d'étudiant.e.s (CUAE) proposent un projet pilote sur le semestre de printemps 2016 : « Réfugiés-auditeurs ». La Coordination asile.ge a participé également à l'élaboration du projet et à son suivi. Cette expérience innovante a pour but de faciliter l'intégration à Genève des demandeurs d'asile (permis N), des personnes admises

à titre provisoire (permis F) et des réfugiés reconnus (permis B ou C réfugiés) qui envisagent de poursuivre des études supérieures. A ce jour, une vingtaine de candidats sont répartis entre les différentes facultés participantes. En parallèle à la participation à 5 cours maximum comme auditeurs, les étudiants-réfugiés pourront accéder à des cours de français dispensés par la Maison des langues de l'université.

Un mentorat étudiant est instauré. Il permettra d'orienter les candidats, de les accompagner dans leurs projets et dans les nombreuses démarches administratives.

### ...ET UN BOL D'AIR POUR LES EXILÉS

Il s'agit d'une petite révolution car, bien que théoriquement ouverte à toutes et tous, l'université reste dans les faits quasiment inaccessible aux migrants qui se heurtent à un véritable parcours du combattant : d'abord pour obtenir les bonnes informations, puis pour constituer un dossier complet et finalement, s'il est accepté, pour s'insérer dans un cursus. Nombreux sont celles et ceux qui renoncent, parfois après des mois de démarches.

Ce projet est ambitieux et porteur d'espoir à plus d'un titre. Il prend en compte l'expérience, la motivation et les projets des



Des habitants de la commune de Carouge se sont mobilisés pour proposer aux demandeurs d'asile hébergés dans les abris de protection civile divers cours de langue, ateliers-théâtres et moments d'échanges. Photo: Sham Alkhatib

réfugiés qui sont partie prenante. Il ambitionne de rassembler autour de la table tous les acteurs concernés afin de construire ensemble un projet qui devrait faciliter l'accès aux études supérieures pour les réfugiés concernés. Par l'immersion au sein de l'université, avec un accompagnement par des pairs, il favorise le processus d'intégration. Il facilite l'élaboration d'un projet professionnel articulant expériences antérieures et possibilités ici. Il crée des liens.

### UN PAS VERS L'INTÉGRATION

Et après ? Il est probable que certains étudiants souhaiteront suivre un bachelier ou un master. D'autres partiront sur d'autres pistes, soit de formation, soit de travail. L'enjeu n'est pas d'inscrire toutes les personnes dans un cursus universitaire

mais d'initier un processus qui peut déboucher sur une réelle intégration.

### POUR LE MAINTIEN DES POTENTIELS

C'est un beau projet, ambitieux, qui évoluera avec le temps. Il est à la hauteur du potentiel que nous amène ces jeunes hommes et femmes remplis d'espoir, de courage et de projets. Il est à la hauteur de la mobilisation qu'il suscite au sein de la communauté universitaire. De belles solidarités, de belles rencontres en perspective et une grande bouffée d'oxygène. Merci.

LUCINE MISEREZ

ASSISTANTE SOCIALE AU SECTEUR RÉFUGIÉS  
DU CSP GENÈVE ET  
PRÉSIDENTE DE LA COORDINATION ASILE.GE

# HUMEUR

## RENOVIS DUBLIN : HONGRIE D'IMPATIENCE !

Le Tribunal administratif fédéral (TAF) a décidé de suspendre le traitement des recours contre les décisions de renvoi en Hongrie prises par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM). Et ce, jusqu'à ce que celui-ci ait clarifié la situation réservée aux demandeurs d'asile dans ce pays. Ou, ajoute le TAF<sup>1</sup>, jusqu'à une décision de la Cour européenne des droits de l'homme, voire de la Cour de justice de l'Union européenne.

Autrement dit, le TAF laisse aux autres le soin de constater ce que tout le monde sait, à savoir que les droits des demandeurs d'asile sont bafoués en Hongrie. Il n'en conclura donc pas non plus que pour cette raison leur transfert « Dublin » y est illégal. Constater les faits et statuer en conséquence ne fait apparemment pas partie du cahier des charges de cette instance ...

Tout aussi courageux, le SEM a expliqué ne pas pouvoir prendre lui-même la décision de ne plus ordonner le renvoi des intéressés en Hongrie. On se demande bien pourquoi. Les pays européens qui contrairement à la Suisse ont renoncé à ces renvois n'ont sans doute rien compris au droit d'asile...

Le SEM continue donc de rendre des décisions de renvoi des demandeurs d'asile à Budapest, au cas par cas précise-t-il. Tout en prétendant très sérieusement qu'aucun indice ne laisse penser que les autorités hongroises ne mèneront pas correctement la procédure d'asile et de renvoi. Les rapports accablants des organisations de défense des droits de l'homme<sup>2</sup>, tout comme la procédure d'infraction ouverte par la Commission européenne à ce sujet contre la Hongrie ne sont sûrement que propagande et mensonges.

Cette situation rappelle singulièrement celle qui prévalait pour la Grèce avant que la Cour européenne des droits de l'homme n'y interdise le renvoi des demandeurs d'asile en janvier 2011, puisque leurs droits y étaient notamment violés. Aveugle et sourd, le SEM (à l'époque l'ODM) renvoyait, et le TAF tergiversait en ne tranchant pas sur les recours<sup>3</sup>.

Cinq ans plus tard, l'histoire se répète. On espère juste que la Suisse suivra encore les décisions des instances supérieures européennes, plutôt que d'envoyer une mission parlementaire décréter que tout va pour le mieux en Hongrie.

JÉRÔME FÉLIX

1 « Le TAF suspend les renvois des cas Dublin vers la Hongrie », ats/nxp, Tribune de Genève, 27.02.16.

2 Notamment: Hungarian Helsinki Committee, « No country for refugees – New asylum rules deny protection to refugees and lead to unprecedented human rights violations in Hungary », Information note, 18 September 2015.

3 Lire à ce propos « Renvois Dublin | La Suisse a violé 150 fois les droits humains! », VE 132 / avril 2011.

# CHRONIQUE ➤

## SAHARA OCCIDENTAL

STATUT: « TERRITOIRE NON-AUTONOME » SELON LES NATIONS UNIES, REVENDIQUÉ PAR LE MAROC ET LA RÉPUBLIQUE ARABE SAHRAOUIE DÉMOCRATIQUE (RASD).

SURFACE: 266'000 KM2, DONT ENVIRON 80% CONTRÔLÉS PAR LE MAROC ET 20% PAR LA RASD.

POPULATION: 531'000 HABITANTS, AUXQUELS IL FAUT AJOUTER 165'000 RÉFUGIÉS SAHRAOIS VIVANT DANS LES CAMPS PRÈS DE TINDOUF EN ALGÉRIE.

LANGUES PARLÉES: ARABE, HASSANIA, ESPAGNOL, FRANÇAIS.



Pour en savoir plus:

Revue Nouvelles sahraouies: <http://www.arso.org/nouvellessahraouies/>  
Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental: <http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/minurso/>

Liens et autres ressources disponibles sur [asile.ch](http://asile.ch)

# SAHARA OCCIDENTAL

## RÉFUGIÉS OUBLIÉS



Un jeune réfugié sahraoui répare les dégâts causés à sa maison par les inondations d'octobre 2016 dans la région de Tindouf. Photo : Benjamin Visinand

### Contexte historique

Le Sahara Occidental est un territoire situé sur la côte Nord-Ouest de l'Afrique entre le Maroc, l'Algérie et la Mauritanie. Colonie espagnole depuis la Conférence de Berlin en 1885, il sera ensuite occupé par le Maroc en 1975 lors de la sanglante « Marche Verte » organisée par Hassan II. Le Front populaire pour la libération du Saguia El Hamra et du Rio de Oro (Front Polisario) est créé en 1973, pour lutter contre l'occupant espagnol, puis marocain. En 1976, la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) est proclamée. Entre 1980 et 1987, le Maroc construit un mur de pierre et de sable long de 2700 km et entouré de mines antipersonnel. Il sépare aujourd'hui encore les territoires riches en ressources naturelles contrôlés par le royaume chérifien et les territoires presque entièrement désertiques administrés par le Front Polisario. En 1991, les deux parties acceptent un cessez-le-feu et la tenue d'un référendum devant permettre à la population de se prononcer sur l'indépendance du Sahara Occidental. 25 ans plus tard, le référendum n'a toujours pas eu lieu, en raison notamment de divergences importantes sur les critères de définition des électeurs.

### Les camps de Tindouf - 40 ans d'exil.

En 1975, une grande partie de la population sahraouie doit quitter ses terres face aux atrocités commises lors de la « Marche Verte » de Hassan II, qui n'hésite pas à bombarder les civils au napalm. Les survivants fuient à des centaines de kilomètres à l'est, dans le désert algérien aux alentours de Tindouf. C'est là que vivent 165'000 réfugiés sahraouis depuis quatre décennies, répartis dans des camps (ou « wilayas ») qui portent les noms de leurs villes occupées: El Ayoun, Aoussert, Smara, Boujdour et Dakhla. Les plus jeunes habitants des camps sont des réfugiés de la troisième génération qui n'ont jamais connu leurs terres.

**Des conditions extrêmes.** Les réfugiés vivent loin de tout, dans un désert hostile aux températures extrêmes, sans végétation et presque sans électricité. Malgré de grands efforts d'autosuffisance, ils sont presque entièrement dépendants de l'aide humanitaire et souffrent de manques et de maladies. Ils logent dans des tentes (les « jaimas ») et des petites maisons de terre très fragiles. En octobre 2015, des pluies torrentielles se sont abattues sur la région de Tindouf, détruisant des dizaines de milliers de bâtiments (maisons, écoles, centres, magasins) et rendant le quotidien des habitants encore plus précaire.

**Une société organisée.** Malgré les difficultés liées à l'environnement et la dépendance à l'aide humanitaire, la société sahraouie s'est toujours organisée de manière autonome. Dès 1975, les réfugiés se sont dotés de structures politiques, ont créé des écoles, des dispensaires, des hôpitaux, des ateliers et des jardins potagers. Aujourd'hui encore, les camps sont situés sur territoire algérien, mais se développent à l'écart de la société d'accueil, avec leur propre gouvernement, président, ministères et services administratifs. La distribution de l'aide humanitaire et la gestion des transports, de la santé publique ou encore de l'éducation est l'œuvre des Sahraouis eux-mêmes. Un refus de l'ingérence qui permet à ce « peuple sans territoire » de préserver ses particularités et son identité dans l'attente d'une résolution du conflit.

AMANDA IOSET

Amanda Ioset s'est rendue au Sahara occidental du 19 au 29 décembre 2015, en compagnie de deux photographes, Benjamin Visinand et Guillaume Bérgert. Une exposition de photos des camps de réfugiés sahraouis s'est tenue en mars à Genève. Elle est visible jusqu'au 9 avril à la Galerie YD à Neuchâtel et du 22 juin au 2 juillet au forum de l'Hôtel de Ville à Lausanne.

## USAGE DE LA FORCE À L'AÉROPORT DE GENÈVE: DEUX ILLUSTRATIONS DE TROP!

En décembre dernier, à l'Aéroport de Genève, deux personnes désirant déposer une demande d'asile ont été arrêtées par les gardes-frontière lors du contrôle d'identité à leur arrivée.

L'un d'eux, ne comprenant pas pourquoi il devait donner son sac, a refusé d'obtempérer, a été aspergé de spray au poivre et a perdu connaissance.

L'autre a été soumis à une fouille à nu, sans explication sur les raisons d'une procédure lui paraissant incompréhensible.

Choqués, et malgré la forte limitation de leur liberté de mouvement du fait de leur assignation à la zone de transit de l'aéroport, ils ont pu rencontrer un avocat. Les chances d'obtenir gain de cause en déposant plainte contre la police étant quasi-nulle, la procédure s'est arrêtée là.

Malgré l'absence de poursuites, ces deux agressions illustrent l'importance d'expliquer aux requérants d'asile, dans une langue qu'ils comprennent, le but des demandes, injonctions et protocoles de police.

A défaut, des contrôles de routine peuvent être ressentis tantôt comme des brigandages, tantôt comme des humiliations à caractère sexuel, en particulier lorsque les sujets sont des personnes fragilisées par un passé dont la violence n'est pas absente.

Les acteurs présents dans la zone de transit de l'Aéroport ainsi que la Commission nationale de prévention de la torture ont été interpellés suite à ces événements. Pour l'heure, et malgré le fait que la pratique montre que ce ne sont pas des cas isolés, nos interpellations sont restées sans réponse.

ELODIE DEBIOLES  
ELISA.ASILE, GENÈVE

## » SUISSE

### 13 février

Le voyage de plusieurs parlementaires suisses en Erythrée a suscité de nombreuses réactions de la part d'ONG et d'autres parlementaires. A leur retour, bien qu'ils se sont vus refuser l'accès à des zones dénoncées pour d'importantes violations des droits humains, certains ont mentionné leurs "nombreuses impressions positives" et souligné l'importance pour la Suisse de renouer le dialogue avec un pays «en train de s'ouvrir». Un pays considéré par la Confédération comme une dictature.

### 24 février

Le rapport d'Amnesty International 2015-2016 sur la Suisse est sévère. Il mentionne le recours excessif à la force par le police helvétique, notamment lors des opérations de renvoi des étrangers, et la faiblesse des mécanismes de contrôle de la police. Dans la presse, la directrice d'Amnesty suisse souligne également les attaques directes aux droits fondamentaux véhiculées par certaines initiatives populaires contraires à la CEDH, sur lesquelles le peuple devra encore se prononcer au cours de 2016.

### 5 mars

«Bunkers», un court-métrage sur les conditions de vie des personnes vivant dans les abris PC du canton de Genève, est projeté dans le cadre du Festival international du film sur les droits humains. Réalisé sur la base de films enregistrés sur leur téléphone par les migrants, ce projet de douze minutes plonge dans un univers souterrain fait de néon et de promiscuité.

## 8 mars

Le SEM annonce qu'environ 600 réfugiés seront relocalisés depuis la Grèce et 900 depuis l'Italie dans le cadre du plan européen de répartition des réfugiés.

### 8 mars

Cela fait un an que le Collectif R propose un refuge dans les locaux de l'Eglise St-Laurent de Lausanne, à des migrants menacés de renvoi vers un pays Dublin. Même si l'Eglise évangélique réformée vaudoise ne voit pas cette occupation d'un bon œil, six hommes y sont installés. Depuis quelques jours, le collectif a érigé une barrière de barbelés devant l'édifice religieux, symbolisant les frontières aux portes de l'Europe.

## » EUROPE

### 5 février

Un mois après l'entrée en vigueur au Danemark de la loi permettant de saisir les valeurs patrimoniales des demandeurs d'asile au delà d'un certain montant, aucun bien n'a pour l'heure été confisqué.

### 19 février

L'Autriche prend des mesures drastiques et réintroduit les contrôles à ses frontières: elle n'accepte plus que 80 réfugiés par jour et laisse transiter 3200 personnes souhaitant se rendre dans un pays tiers. Elle rejoint ainsi la politique particulièrement dure amorcée par les quatre pays du groupe de Visegrád (Hongrie, Pologne, République tchèque et Slovaquie). Ces pays souhaitent rétablir les frontières à l'intérieur de l'espace Schengen.

## 20 février

Ville de Bautzen, Allemagne. Un incendie a détruit le toit d'un ancien hôtel destiné à accueillir des migrants. Aucun blessé, mais l'événement a été acclamé par les cris de joie des 20 à 30 personnes hostiles aux réfugiés regroupées sur le lieu. La piste de l'incendie criminel est privilégiée par la police. D'autres incidents sont à dénombrer dans la région, qui a vu naître le mouvement anti-réfugié et islamophobe Pegida.

### 26 février

Barcelone: des manifestants s'indignent du retard de l'arrivée des réfugiés. La cité, alliée à Madrid et à d'autres villes du pays afin d'offrir un accueil adapté aux exilés, a présenté la veille son plan "Barcelone ville refuge". Ces derniers mois, les services d'accueil ont été renforcés et la population s'est mobilisée. "Nous sommes enragés. La ville est prête d'un point de vue technique, tous les services sont au point, les citoyens les attendent les bras ouverts. Mais ils n'arrivent pas", déclare la maire Ada Colau. Le gouvernement espagnol a prévu d'accueillir 17'680 personnes (et non 2749 comme accepté initialement). Seuls 18 réfugiés sont arrivés dans le pays.

### 26 février

Hambourg. La «conférence internationale des réfugiés et des migrants» a réuni plus de 1'600 réfugiés et activistes. Venus de toute l'Europe et originaires du monde entier, ils se sont retrouvés sous le slogan «Nous sommes ici pour rester». Leur deux principales revendications: la liberté de circulation et la liberté d'installation. Une prochaine conférence est

prévue à l'automne, à Berlin.

## 29 février

Début de la destruction de la «Jungle» de Calais. Les autorités françaises, armées de bulldozers et de gaz lacrymogènes, ont détruit une partie des habitations de fortune. Officiellement, 800 à 1000 personnes sont concernées par l'évacuation, bien que les associations portent ce chiffre à 3450. La préfecture dit pouvoir reloger les personnes dans différentes structures, mais celles-ci sont jugées non adaptées par nombre d'acteurs impliqués dans la vie du camp. Des containers spartiates, accessibles uniquement à condition de donner ses empreintes digitales. Une idée rédhibitoire pour de nombreux migrants car l'utilisation de ces données reste floue.

### 4 mars

«Transform!», réseau européen pour une pensée alternative et un dialogue politique, a lancé une pétition internationale pour un meilleur accueil des réfugiés arrivant en Europe. Elle appelle à inverser immédiatement une «tendance xénophobe à la fois meurtrière pour les étrangers et ruineuse pour l'avenir du continent européen», afin d'offrir un refuge sûr aux réfugiés. Pétition disponible sous: <http://www.transform-network.net/fr/blog/blog-2016/news/detail/Blog/appeal.html>

### 5 mars

Après avoir annoncé le 18 février la possibilité de faire patrouiller des agents de la police et des militaires à la frontière turque, Nikolaï Nenchev, ministre de la défense bulgare, annonce que l'armée patrouillera également à la frontière grecque. La Bulgarie souhaite ainsi empêcher la

progression des exilés vers l'Europe, qu'ils se trouvent ou non dans l'Espace Schengen. Les autorités bulgares ont également annoncé en février la prolongation de la barrière érigée en 2014 à la frontière turque. Par ces différentes mesures et la fermeture de nombreux pays situés sur la «route des Balkans», la Grèce se trouve isolée du reste des pays Schengen et semble vouée à devenir le terminus pour de nombreux migrants.

## 6 mars

L'OTAN annonce officiellement le lancement de son action en mer Egée. Elle a pour but officiel de lutter contre «la traite des êtres humains et l'activité des réseaux criminels qui alimente la crise». De fait, l'objectif des membres de l'OTAN dont font partie la France, l'Allemagne, la Turquie et les Etats-Unis est de diminuer le nombre de migrants atteignant les côtes grecques, donc l'Europe.

## 7 mars

Des habitants de la Jungle de Calais en grève de la faim se sont cousus les lèvres pour protester contre la destruction de leur abri.

> **CEDH:** Convention européenne des droits de l'homme

> **CourEDH:** Cour européenne des droits de l'homme

> **DFJP:** Département fédéral de justice et police

> **HCR:** Haut Commissariat pour les réfugiés

> **SEM:** Secrétariat d'Etat aux migrations

> **TAF:** Tribunal administratif fédéral

> **MNA:** mineur non accompagné

# ASILE ET HUMOUR

PAR PIERRE BÜHLER

*L'humour, cette expression irréductible de l'éthique.*

Daniel Pennac<sup>1</sup>

## En guise d'introduction

Le titre de cet article peut paraître surprenant : asile et humour, n'est-ce pas un couple quelque peu détonnant ? Quand on connaît toutes les expériences de détresse vécues par les migrants dans leurs pays d'origine et sur leurs chemins d'exil, tous les rejets que subissent les requérants d'asile et les réfugiés dans leurs pays d'accueil, tous les obstacles, administratifs ou autres, avec lesquels luttent celles et ceux qui les soutiennent et les accompagnent, y a-t-il vraiment de quoi faire de l'humour ? Ce sont plutôt des sentiments d'impuissance, de résignation, de révolte et d'amertume qui s'installent.

Et pourtant, l'humour pourrait peut-être nous permettre de prendre distance à l'égard de ces sentiments pesants, qui risquent de nous démobiliser, de nous anéantir, à force de nous confronter sans cesse au tragique. De quelqu'un qui a de l'humour, on dit qu'il est spirituel, et on appelle ses plaisanteries des mots d'esprit. Il se pourrait donc qu'il y ait dans l'humour quelque chose comme un esprit, un souffle qui nous porte, envers et contre tout ce qui pèse. Un penseur allemand, Otto Julius Bierbaum, disait : « L'humour, c'est quand on rit malgré tout. » L'humour serait donc comme une force spirituelle de résistance, urgente aujourd'hui dans le domaine de l'asile !

Mais le rire, l'humour peuvent aussi être très ambigus : on peut faire beaucoup de mal en riant, comme c'est le cas dans les quolibets, les moqueries, le rire cynique. Il nous faut donc faire un petit détour philosophique pour distinguer deux regards très différents sur l'humour, avant de pouvoir le faire fructifier pour l'asile.

## Le rire de dérision : un premier regard

« Rire est le propre de l'homme », cette phrase, devenue célèbre, remonte à une remarque physiologique d'Aristote : il pensait constater que seul le diaphragme humain avait cette faculté de se secouer soudain, provoquant l'hilarité chez les humains. La phrase devint plus tard un principe d'humanisme, chez Rabelais par exemple, au XVI<sup>e</sup> siècle, qui en fit son arme contre ses principaux ennemis qu'il appelait les agélastes (à partir du grec : les non-rieurs). N'y a-t-il pas beaucoup d'agélastes dans les offices de migration... ?

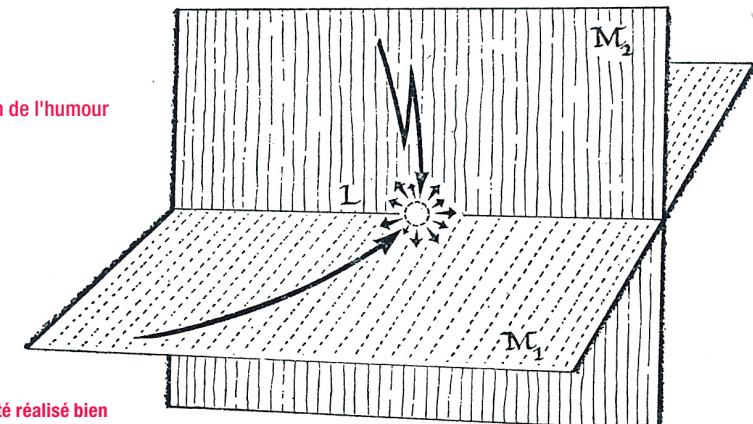
Mais une idée un peu malheureuse s'inscrusta : c'est qu'il y aurait dans le rire une

sorte de supériorité. Aristote lui-même, puis plus tard le philosophe anglais Hobbes et surtout Henri Bergson, dans son livre célèbre sur le rire, le définirent comme une « brimade sociale » : dans le rire, il s'agit de disqualifier ce qui est vil, petit, faible, en le ridiculisant. En riant, on renforce ce qui est bon, grand, fort. Ainsi se moque-t-on, dans les comédies de Molière, de l'avare, de l'hypocrite, du malade imaginaire, etc.

Nous connaissons tous cette forme d'humour, par laquelle nous nous démarquons de l'autre, du différent, en nous défoulant à ses dépens : la bêtise des Belges, la position rétrograde des Suisses allemands, etc. Ce déroulement peut faire du bien, parce qu'il « déstressse », détend. Mais s'effectuant aux frais d'autres, il manque un peu de spiritualité...

## L'humour libérateur : un second regard

Il ne suffit donc pas de rire pour avoir de l'humour : l'humour, c'est d'abord un esprit dans lequel j'aborde les choses, une attitude de vie. J'aimerais ici m'inspirer de deux autres philosophes. Arthur Koestler voit dans trois domaines de l'activité humaine un même principe de créativité qu'il appelle la bisocation. Après avoir cherché longtemps une solution à son problème scientifique, c'est en prenant un bain qu'Archimète découvre qu'on peut mesurer le volume d'un objet compliqué en le plongeant dans un liquide. De même, le poète résout son problème de description en utilisant une métaphore incongrue en soi (« Achille est un lion », même s'il est un humain comme nous). L'humour procède de la même manière, en suscitant une collision inattendue entre deux matrices (Oscar Wilde : « Lisez l'annuaire de la noblesse anglaise ; comme fiction, je ne connais rien de mieux ! »). Voici comment Koestler représente graphiquement la bisocation de l'humour.

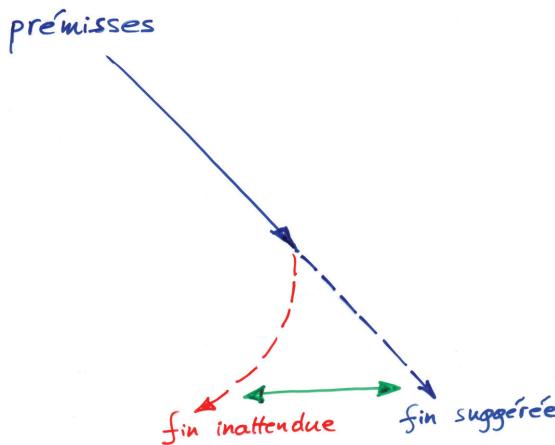


Bisocation de l'humour  
(Koestler)

### Note de la rédaction:

Cet article était prévu et a été réalisé bien avant la prestation télévisée très remarquée du Président de la Confédération, Johann Schneider-Aman, à l'occasion de la Journée des malades, et dédiée au rire.

<sup>1</sup> *Au bonheur des ogres*, 1985, p. 176.



Rupture de déterminisme (Jean Fourastié)

Jean Fourastié a prolongé l'idée de Koestler en parlant de l'humour comme d'une rupture de déterminisme : en partant de certaines prémisses, une histoire drôle suggère une certaine fin, mais bifurque soudain vers une fin inattendue, et l'effet de surprise qui en résulte provoque le rire.

Fourastié en déduit toute une éthique, toute une sagesse de vie : quand nous sommes sous pression, nous sommes pris au piège de la pensée unique, déterminés par ce qui nous obsède. L'humour est un moyen de rompre ce déterminisme. Il nous apprend à opérer des changements de perspective. Il est ainsi un moteur de créativité dans la résolution des problèmes, en offrant la possibilité de les aborder sous d'autres angles.

C'est ce qui fait de l'humour une force de résistance spirituelle : une liberté intérieure qui permet de rebondir, avec des ressources nouvelles, au lieu de désespérer.

Pour le dire avec Friedrich Dürrenmatt : « Certes, qui voit l'absurdité, l'absence d'espoir de ce monde, peut désespérer, cependant ce désespoir n'est pas une conséquence de ce monde mais une réponse qu'il donne à ce monde ; une autre réponse serait de ne pas désespérer, sa décision, par exemple, de tenir tête à ce monde dans lequel souvent nous vivons comme Gulliver parmi les géants. [...] Il est toujours possible de montrer l'homme courageux. »<sup>2</sup>

<sup>2</sup> Ecrits sur le théâtre, 1970, p. 66.

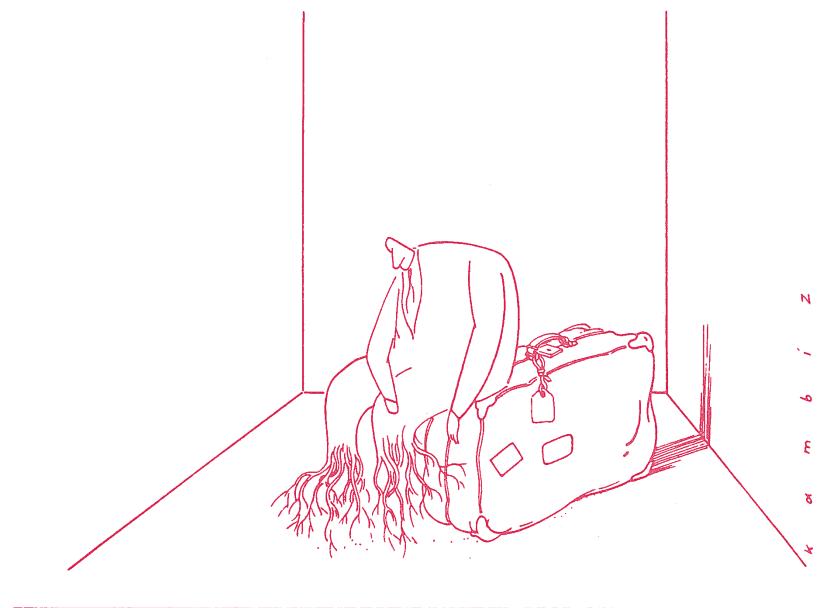
## Asile et humour

Qu'en est-il dans le domaine de l'asile ? Dans ce domaine difficile, nous sommes souvent pris dans des schémas de pensée unique, souvent victimes de déterminismes. Nous pourrions donc découvrir dans l'humour des possibilités de casser ces déterminismes, de changer de perspective. Les responsables de Vivre ensemble ont toujours pratiqué cette méthode, en offrant aux lectrices et lecteurs des dessins humoristiques, pour prendre distance du poids du tragique, de la désespérance des culs-de-sac administratifs, de l'assommoir des préjugés. Qu'ils soient ici encouragés à persévérer sur cette voie !

L'humour est un espace dans lequel on peut dire sa fatigue, sa colère, son impuissance, mais aussi puiser ses espoirs, ses ressources. Il permet de rire, mais parfois aussi de pleurer, pour retrouver des énergies nouvelles.

Rappelons brièvement trois fonctions libératrices de l'humour, sans prétendre à l'exhaustivité :

a) La société a parfois tendance à vouloir ignorer la réalité de l'asile, pour ne pas devoir s'y confronter. L'humour peut venir interpeller cette « cécité », en rappelant cette réalité de manière percutante, comme dans ce dessin de Kambiz, qui dit le déracinement de l'exilé par une belle bisocation au sens de Koestler : un homme-arbre dont les racines ont été arrachées.



b) Forts de certaines convictions, on affiche alors positions péremptoires, idéologiques, sans réaliser combien elles peuvent fausser la perception des problèmes. Sous cet angle, l'humour a une fonction révélatrice: il dévoile des simplifications, des contradictions, comme ici cette expérience de seuil: le paillasson souhaite la bienvenue, mais la porte est bien murée...

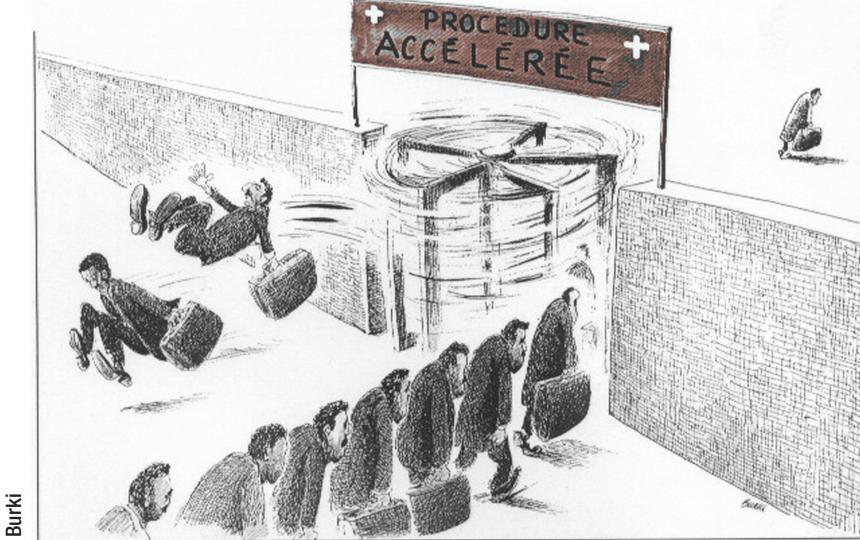
c) Les humains peinent à apprendre quelque chose de leur histoire, et les expériences d'exil et de refuge se répètent. L'humour fait appel de manière critique à notre mémoire défaillante, en créant des collisions entre diverses situations historiques, comme dans ce dessin de Chappatte !



© Chappatte, www.globecartoon.com



Burki



d) L'humour a également une fonction critique par rapport à certaines obsessions persistantes dans la manière de percevoir les problèmes ou dans la recherche de solutions adéquates. Depuis de nombreuses années, on se demande ce qui permet de distinguer le vrai du faux réfugié: faisons-en un concours...! Ou encore et encore: comment accélérer la procédure d'asile ? Une porte en tourniquet ferait-elle l'affaire ?

#### En guise de conclusion

Ma conclusion se résume à un dessin anonyme d'origine russe. La grenouille est en situation désespérée: elle est déjà à moitié mangée par l'oiseau, mais de ses pattes avant, elle a saisi l'oiseau à la gorge, l'empêchant ainsi de l'avaler ! « Surtout, ne jamais capituler ! »

**PIERRE BÜHLER**

Pierre Bühler est professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Zurich. Nous avions publié en 2010 une réflexion du même auteur à l'occasion du 25ème anniversaire de Vivre Ensemble. Elle est disponible sur notre site Internet [asile.ch](http://asile.ch): Pierre Bühler, *Les critères éthiques de la résistance*, VE 130 /décembre 2010.

**НИКОГДА НЕ СДАВАЙСЯ**  
(surtout, ne jamais capituler !)



# NOUVELLES DE COMPTOIR

Le Comptoir des médias est un projet d'action et de sensibilisation des médias romands aux préjugés sur l'asile lancé en 2013 par Vivre Ensemble. Son objectif: contribuer à ce que les informations relatives aux réfugiés restent factuelles et dénuées de préjugés. Revue de presse et fact-checking; interventions auprès des journalistes; documentation; sensibilisation auprès des rédactions. Voici quelques échos des actions menées ces derniers mois.

## LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DE L'AUTOMNE 2015

Août 2015. La guerre en Syrie ne s'essouffle pas, au contraire. La perspective d'un retour au pays pour les réfugiés sur le moyen terme s'amoindrit et les possibilités d'intégration dans les pays limitrophes restent limitées.

En Turquie, 400'000 enfants syriens ne sont pas scolarisés selon Human Rights Watch<sup>1</sup>. Anticipant l'arrivée de l'hiver, des milliers de personnes prennent la route de l'exil, depuis leur pays ravagé par le conflit ou depuis leur refuge temporaire au Liban, en Turquie ou en Jordanie.

La route des Balkans est privilégiée. Un parcours à obstacles, car les frontières s'ouvrent et se ferment: alors que la Macédoine décide de délivrer des laissez-passer pour faciliter la traversée du pays, la Bulgarie, la Hongrie, la Slovénie, la Macédoine érigent des barrières<sup>2</sup>. Les migrants s'entassent aux frontières fermées et les médias en diffusent des images, des témoignages et des analyses.

Dans ce cadre, les médias parlent d'« afflux»<sup>3</sup>, de «flot de migrants»<sup>4</sup>. Or, si l'augmentation des flux est indéniable au niveau

européen, la Suisse «ne figure toujours pas parmi les pays de destination privilégiés des personnes empruntant cette route»<sup>5</sup>.

Nous sommes ainsi intervenus à plusieurs reprises tout au long de l'automne auprès de journalistes afin de les encourager à mettre en perspective les chiffres suisses avec la réalité européenne et extra-européenne.

Nos interventions ont par ailleurs porté sur la terminologie, rappelant que le «statut de clandestin»<sup>6</sup> n'existe pas et qu'il n'est pas approprié de parler d'«entrées illégales»<sup>8</sup>, s'agissant de personnes cherchant refuge.

En effet, les personnes persécutées dans leur pays ont le droit de déposer une demande d'asile. La Convention relative au statut des réfugiés de 1951 stipule que "les Etats Contractants n'appliqueront pas de sanctions pénales, du fait de leur entrée ou de leur séjour irréguliers, aux réfugiés".

Pour que ce droit puisse être exercé, les réfugiés sont obligés de traverser les frontières de manière irrégulière, lorsqu'aucune voie légale n'est offerte. **CDB**

<sup>1</sup> Human Rights Watch, «Turquie: 400'000 enfants syriens ne sont pas scolarisés», 08.11.2015.

<sup>2</sup> Voir la carte interactive sur le site Radio Free Europe / Radio Liberty: «Fencing off Europe», 23.02.2016.

<sup>4</sup> Philippe Castella, «Il faut réduire notre attractivité», *Le Courrier / La Liberté*, 04.08.2015.

<sup>5</sup> Thierry Jacolet, «Le flot de migrants fracture l'Europe», *Le Courrier / La Liberté*, 16.09.2015.

<sup>6</sup> Communiqué du SEM: «Asile: statistiques d'octobre 2015», 13.11.2015.

<sup>7</sup> 19h30 (RTS): «Les migrants sont des réfugiés. Vrai ou faux?», 01.09.2015.

<sup>8</sup> Dépêche afp reprise sur le site RTS Info et de la Tribune de Genève: «800'000 'illégaux' dans l'UE depuis janvier», 04.11.2015.

## 140 JOURS AU LIEU DE 700 JOURS? VRAIMENT?

### LE BRAS DE FER AUTOUR DE LA DURÉE DES PROCÉDURES D'ASILE

Un membre de notre comité nous rend attentif à un chiffre, répété ici et là dans plusieurs médias<sup>1</sup> et qui le laisse dubitatif. La restructuration du domaine de l'asile permettrait une accélération spectaculaire des procédures d'asile: «140 jours au lieu des 700 jours que prennent en moyenne les cas complexes».

La source: une dépêche de l'Agence télégraphique suisse (ats) reprise dans de nombreux journaux. D'où sort la durée de 700 jours?

Un long échange épistolaire débute entre des journalistes de l'ats, le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) et Vivre Ensemble pour comprendre l'origine d'un chiffre qui n'apparaît tel quel dans aucune communication officielle.

Depuis 2011 et le début du processus législatif visant à «accélérer» les procédures d'asile, toujours en cours puisqu'un vote est prévu le 5 juin 2016, un nombre impressionnant de chiffres a été communiqué par les autorités compétentes: la durée moyenne des procédures ordinaires et celles des procédures dans le centre-test de Zurich, la longueur des procédures des cas dits complexes et celle des cas dits simples.

<sup>1</sup> ats, «Le peuple votera sur la loi sur l'asile», *Le Temps*, 14.01.2015.

<sup>2</sup> ELISA-ASILE, «L'ODM [SEM] rappelé à l'ordre par le TAF», 02.05.2012.

<sup>3</sup> Vivre Ensemble, «Restructuration de l'asile: Mise au point sur la durée des procédures», 15.02.2016.

Pour compliquer le tableau, les sources se superposent: des communiqués de presse du SEM et du Conseil fédéral, des dépêches ats, des prises de position du Tribunal administratif fédéral qui contestent les chiffres du SEM.<sup>10</sup> Il nous a alors paru utile d'élaborer un décryptage sur l'accélération des procédures réellement attendue de ladite restructuration de l'asile à l'intention des journalistes et du public.<sup>3</sup>

Les données chiffrées sont bien moins spectaculaires (on tourne autour des 280 jours) et soulèvent de nombreuses questions quant à savoir quelles procédures aboutissent rapidement à une décision -les autorités traitent en priorité les cas a priori négatifs mais laissent en suspens les cas a priori positifs, préteritant leur accès aux mesures d'intégration.

Parallèlement, nous avons obtenu de l'ats -dont les dépêches sont la source de la plupart des articles publiés par les médias romands- le retrait de la référence aux 700 jours dans ses archives. Ainsi, osons l'espérer, ce chiffre, faux et trompeur, n'apparaîtra plus dans la presse romande.

**CRISTINA DEL BIAGGIO  
CHARGÉE DE PROJET**

## LA RENCONTRE DES RÉDACtIONS DE 20 Minutes ET DE Newsexpress

Le 13 janvier 2016, Sophie Malka et moi-même avons été invitées par les rédacteurs en chef du 20 Minutes et de la plateforme multimedia de Tamedia (Tribune de Genève, 24h, Le Matin, etc.) à donner une formation sur l'asile et à présenter la démarche du Comptoir des médias. Nous avons été reçues par une quinzaine de journalistes. Planifiée pour durer une petite heure, la rencontre a en fin de compte duré près de deux heures! Le débat a été constructif et enrichissant, des deux côtés. Une expérience à renouveler! **CDB**

Le Comptoir des médias peut compter sur le soutien du Service de lutte contre le racisme, du Bureau de l'intégration des étrangers (Genève), du Service de la cohésion multiculturelle du Canton de Neuchâtel, du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme du Canton de Vaud et des associations suivantes: Stopexclusion, Centre social protestant, coordination asile.ge.

# PASSEURS DE MIGRANTS : TOUS CRIMINELS ?

Désignés comme les principaux vecteurs de la crise migratoire actuelle, accusés d'exploiter la détresse des migrants, les passeurs sont devenus la cible des gouvernements européens. Europol, l'agence européenne de lutte contre la criminalité internationale vient de lancer un grand Centre européen de lutte contre les passeurs. Décryptage d'une stratégie rhétorique qui vise à exonérer l'Europe de sa politique de fermeture des frontières à l'égard des réfugiés.

Plus d'un million de réfugiés sont arrivés l'année dernière en Europe et autant sont attendus cette année sur le continent. Devant cet exode, une partie de l'opinion publique se raidit et le discours politique se met au diapason de cette crispation identitaire : les politiques d'immigration deviennent de plus en plus restrictives et attentatoires aux droits fondamentaux. L'Europe étale ses divisions et son impuissance : paralysée entre d'un côté, sa défense rhétorique des droits humains, son indignation devant les images des morts noyés en Méditerranée, et de l'autre, une vague populiste qui milite pour la fermeture des frontières et la négation du droit d'asile.

Que faire face à cette contradiction ? Désigner un coupable. Car nommer un responsable c'est déjà donner à voir une solution. Et qui sont aux yeux de la quasi-totalité des gouvernements européens les premiers responsables de ces réfugiés qui fuient la Syrie, l'Irak et l'Afghanistan en guerre ? Les passeurs. Ce sont eux qui sont montrés du doigt ces dernières années, et encore plus ces derniers mois. Le 22 février dernier, l'agence européenne de lutte contre la criminalité internationale et le terrorisme, Europol, a lancé le Centre européen de lutte contre les réseaux de passeurs<sup>1</sup>. Dans son communiqué de presse,

Europol affirme que 90% des réfugiés et des migrants sont arrivés grâce aux «réseaux criminels de passeurs».

Cette approche à la fois sécuritaire et policière a élaboré son propre vocabulaire : «filières criminelles, traite d'êtres humains, exploitation, organisations sophistiquées et internationales, liens avec le terrorisme», les mots utilisés par Europol sont effrayants à dessein.<sup>2</sup> L'émigration est décrite comme un crime afin d'être gérée comme un problème de droit et d'ordre, pour exercer un contrôle et une surveillance qui remplacent l'assistance et la possibilité d'une procédure d'asile équitable.<sup>3</sup>

## UNE RÉALITÉ TRONQUÉE

Or ce discours occulte plusieurs niveaux de réalité :

1. Le fait que l'essentiel des personnes qui viennent en Europe sont originaires de pays en guerre. Les raisons de leur fuite sont purement et simplement occultées dans les rapports d'Europol.

2. Le fait qu'il n'y a (pratiquement) pas de moyens légaux pour arriver jusqu'en Europe est entièrement passé sous silence.

3. Le fait que la complexité de la définition de «passeur» est complètement évacuée. Toute personne qui a aidé des migrants sur leur chemin vers l'Europe



Photo: Alberto Campi

est considérée comme criminelle, puisqu'elle utilise des moyens dits «illégaux».

Qui sont ces passeurs désignés comme l'ennemi n°1 ? Sous le terme générique de «passeurs», les recherches montrent en réalité une extrême diversité de situations.

Les passeurs sont parfois des personnes solidaires qui prennent des risques pour aider les migrants, en demandant rétribution. Ainsi le pêcheur turc qui met en location son bateau et sa connaissance de la mer. Parfois des membres de la famille qui viennent en aide à leurs proches. Souvent, ce sont des migrants ayant besoin d'argent pour continuer leur route eux-mêmes : ils mettent leur expérience au profit des autres, jouent le rôle d'intermédiaire sur une étape qu'ils connaissent. Il y a aussi des fonctionnaires corrompus qui arrondissent leur fin de mois en fournissant de faux papiers,

sésames d'un voyage légal en sécurité. Bref, «ils sont faussaires, usurpateurs d'identité mais aussi résistants et sauveteurs et souvent eux-mêmes demandeurs d'asile»<sup>4</sup>. Une zone grise qui comporte autant de héros que de profiteurs, mêlant parfois les deux en une seule personne.

## UNE LUTTE MAL CIBLÉE

Il ne faut pas se leurrer : il existe bel et bien des réseaux criminels qui profitent de la fermeture des frontières et des mouvements migratoires pour faire de l'argent (Europol estime cette manne entre 3 et 6 milliards d'euros en 2015).

Ils commettent parfois des crimes ignobles contre les migrants. Mais leurs clients, les migrants, face aux frontières fermées, n'ont d'autre choix que de s'adresser à ceux qui connaissent le mieux les routes

<sup>1</sup> «Europol launches the european migrant smuggling centre», Europol, 22 février 2016

<sup>2</sup> Europol, Migrant Smuggling in the EU, February 2016

<sup>3</sup> «Le danger d'assimiler trafic de migrants et traite humaine», Natalia Paszkiewicz, Middle East Eye, 4 juin 2015

<sup>4</sup> «Il s'agit d'une guerre aux migrants : pas de la fatalité ou de la responsabilité des passeurs», Blog de Migreurop, 10 août 2015

## VU DANS LES MÉDIAS - QUELQUES EXEMPLES

- « L'Europe coûte que coûte », *Mise au point*, RTS, 4 octobre 2015
- « Et si on s'attaquait aux mafieux plutôt qu'aux migrants », *Patrick Vallérian, sept.info*, septembre 2015
- « Les drames en Méditerranée dans la presse romande. Une revue critique », *Cristina Del Biaggio, Vivre Ensemble, asile.ch/comptoir-des-medias*, juillet 2015.

## POUR EN SAVOIR PLUS :

- Recherche avec le tag « passeur » sur *asile.ch*
- « Sur la piste des passeurs », *Kristy Siegfried, IRIN*, 7 janvier 2014
- « Don't blame the smugglers: the real migration industry », *Blog du Prof. Hein de Haas*, 23 septembre 2015,
- « Passeurs d'étrangers », *Plein Droit, revue du Gisti (Groupe d'information et de soutien des immigré.e.s)* n°84, mars 2010

illicites, avec les risques que comporte la fréquentation de ce type de milieu. Or, ce sont rarement les barons de la pègre qui sont arrêtés par Europol.

En octobre 2014, l'Union européenne lançait une grande chasse aux migrants afin, nous disait-on, de dévoiler les chemins et les opérateurs des migrations vers l'Europe. Résultat de l'opération: 19'000 migrants interpellés, et seulement 257 présumés passeurs.<sup>5</sup>

## CRIMINEL OU HÉROS?

Les condamnations relayées par les médias ces derniers mois sont révélatrices du profil des passeurs : le 14 janvier dernier, cinq bénévoles d'associations caritatives danoises et espagnoles ont été arrêtés pour avoir remorqué une embarcation vers les côtes grecques ; une bénévole française de 72 ans a écopé de 1500 euros d'amende pour avoir aidé un mineur érythrén à échapper à un

contrôle de police ; le 20 janvier, une Anglaise a été condamnée à un an de prison ferme à Rouen pour avoir tenté de faire passer un adolescent syrien en Angleterre. Elle avait accepté 500 euros pour le cacher dans sa voiture et prendre le ferry...

L'image du passeur a toujours été une figure complexe, utilisée idéologiquement comme un criminel ou un héros, selon les vicissitudes de l'Histoire. Il suffit de se rappeler à la figure du passeur de réfugiés pendant la Deuxième guerre mondiale : considérés comme des traîtres et des contrebandiers, condamnés à l'époque par les tribunaux militaires, ils ont été réhabilités en Suisse au début de ce millénaire. A l'image de Paul Grüninger<sup>8</sup>.

Gageons que, dans soixante ans, les livres d'histoire revisiteront l'interprétation étriquée d'Europol sur les moyens de fuir une guerre en risquant sa vie sur les routes de l'exil.

**EMMANUELLE HAZAN**

5 « 1%, c'est le rendement de la chasse européenne aux passeurs de migrants », *Martine et Jean-Claude Vernier, blog Fini de rire*, 25 janvier 2015

6 « Une bénévole condamnée pour avoir aidé deux Erythréens en situation irrégulière », *Le Monde*, 19 février 2015

7 « Une Anglaise condamnée à de la prison ferme en France pour avoir tenté de faire passer un migrant », *Le Monde*, 20 janvier 2016

8 « La Suisse finit par reconnaître ses «héros» de guerre », *Jessica Dacey, Swissinfo*, 30 décembre 2011

**VIVRE ENSEMBLE**

CP 171 / 1211 Genève 8  
Tél. (022) 320 60 94  
Fax (022) 807 07 01  
[vivre.ensemble@asile.ch](mailto:vivre.ensemble@asile.ch)  
[www.asile.ch](http://www.asile.ch)

**Abonnement:**  
**20 frs/an pour 5 numéros**

**CCP 12-9584-1**  
**IBAN CH 3809 00000 01200 95841**

**Comité de rédaction**

Nicole Andreetta (GE)  
Françoise Jacquemetzaz (VS)  
Danielle Othenin-Girard (NE)  
Christophe Tafelmacher (VD)  
Marie-Claire Kunz (GE)  
Raphaël Rey (GE)  
Fatxia Ali Aden (VS)  
Emmanuelle Hazan (GE)  
Nora Bernardi (GE)

**Rédactrice responsable**

Sophie Malka (SMA)

**Chargées de projet**

Cristina Del Biaggio

**Stagiaire**

Anouk Piraud

**Correctrices**

Sophie Lanfranchi

Catherine Forster

**Conception graphique**

Kaliata/I-artichaut

**Mise en pages**

Sophie Malka

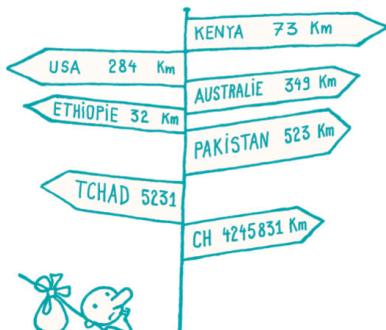
**Ont également collaboré à ce numéro**

Nicolas Rouge, Christian Beuret, Yves Brutsch, Jérôme Félix,  
Lucine Miserez, Elodie Desbiolles, Amanda Ioset, Pierre Bühler,  
Sham Alkhatib, Alberto Campi



**Aghyad, un enfant Syrien de 9 ans, dans la Rade de Genève. Il explique que c'est le même type de bateau sur lequel il a voyagé pour passer de Turquie en Grèce.**

*Photo: Sham Alkhatib, Genève 2016.*



## PRÉJUGÉS SUR L'ASILE ET STATISTIQUES 2015 UNE ANALYSE TOUJOURS PERTINENTE

La brochure *Il y a ce qu'on dit sur les réfugiés. Et il y a la réalité* a été actualisée sur nos sites web\* avec les statistiques de l'asile 2015.

### Principaux changements:

**INVASION?** Avec 39'523 demandes d'asile déposées en Suisse en 2015, le nombre de requêtes est en hausse par rapport aux années précédentes. Une tendance liée à la situation internationale et similaire à celle que connaissent les autres pays européens, même si la Suisse est comparativement moins touchée par l'arrivée de réfugiés. L'Europe, qui compte plus de 508 millions d'habitants, a enregistré 1,2 millions demandes d'asile en 2015. Plus de la moitié a été déposée par des ressortissants syriens, afghans et irakiens. A ce jour, la Turquie accueille 3 millions de réfugiés contre 1,7 million de réfugiés en juin 2015 selon le HCR.

**TROMPERIE?** 79% des demandes d'asile examinées sur le fond en 2015 ont abouti à un statut de réfugié ou à une admission provisoire. En légère hausse par rapport à 2014 (76%), ce résultat s'obtient en retranchant les décisions de non-entrée en matière (NEM), soit 33 % des décisions. Comme leur nom l'indique, celles-ci sont prises sans examen des motifs d'asile invoqués par les réfugiés présumés. La majorité des décisions NEM sont des NEM Dublin. Ce qui signifie que la demande d'asile doit être examinée par un Etat membre de Schengen/Dublin et pourra aboutir à une protection dudit Etat. L'agence européenne Eurostat exclut également les procédures Dublin de ses tableaux évaluant les taux de protection octroyés par les Etats européens.

**OISIVETE?** Seuls 1% des demandeurs d'asile (permis N) potentiellement actifs travaillaient en moyenne en 2015 (contre 3% en 2014). Une interdiction de travail les frappe durant les 3 premiers mois qui suivent leur demande d'asile, voire 6 mois en cas de recours contre une décision négative. Et ils ne sont autorisés à travailler que dans certaines branches, la priorité étant donnée aux Suisses et titulaires d'un permis d'établissement et de séjour. Quant aux titulaires d'une admission provisoire (permis F) et aux réfugiés reconnus (permis B réfugiés), ils étaient respectivement 30% et 21 % en moyenne à occuper un emploi en 2015. De fortes disparités cantonales existent, induites par des pratiques différentes et par la situation économique.

SOPHIE MALKA

\* [asile.ch](http://asile.ch) et [asile.ch/prejuges](http://asile.ch/prejuges)